

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

**FIRMIN H. PROULX.**

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



Gérant

**Hector A. Proulx.**

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

## ANNONCES

Première insertion ..... 10 centins par ligne  
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne  
Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT :  
\$1 PAR AN

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.  
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT  
\$1 PAR AN

## SOMMAIRE.

*Revue de la Semaine* : La fête du Sacré-Cœur de Jésus.—Réponse de S. S. Léon XIII à l'adresse de l'Université Laval et des citoyens de Québec.—Le testament de M. Jacques-Joseph Harmel.—Concours agricole dans le comté de Portneuf.—Petites notes.—Un bel avenir.

*Causerie agricole* : Soins à donner au cheval employé au travail des champs (Suite).—Alimentation des chevaux.

*Sujets divers* : La fenaison (Suite) : Conservation du foin ; foin en meules.—Echos de France : Soirées en plein air—Promenades—Travaux.—La fenaison.

*Choses et autres* : Le fromage canadien.—D'où viennent les couleurs.—Gelée de framboises.—Sirop de vinaigre.—Gelée de gadelles.—Compottes de gadelles vertes.

*Recettes* : Pour laver les indiennes noires.—Gargarisme des insulations, vulgairement coups de soleil.

## REVUE DE LA SEMAINE

*La fête du Sacré-Cœur de Jésus.*—Cédant aux instantes prières d'un très grand nombre d'évêques, Sa Sainteté Léon XIII a, par un décret publié le 28 juin dernier, élevé la fête du Sacré-Cœur de Jésus au rite double de première classe, pour toute l'Eglise catholique. Cette fête sera désormais placée parmi les plus solennelles fêtes de l'année. Elle ne sera pas cependant d'obligation; N. S. P. le Pape a aussi ajouté de nouveaux privilèges aux exercices de piété en l'honneur du Sacré-Cœur, le premier vendredi du mois.

*Réponse de S. S. Léon XIII à l'adresse de l'Université Laval et des citoyens de Québec.*—Dans notre numéro du 11 juillet dernier nous citions les résolutions adoptées à la séance, tenue à l'Université Laval, le 28 avril dernier. Voici la réponse que Sa Sainteté a daigné faire à l'adresse qui transmettait ces résolutions :

A Nos chers fils Benjamin Paquet, protonotaire apostolique, recteur, et autres directeurs et professeurs de l'Université d'études Laval.

Chers fils,

Salut et bénédiction apostolique,

Nous avons reçu les lettres pleines de respect et d'affection que vous nous avez écrites à la date du 4 des calendes de mai et qui nous ont apporté un témoignage très agréable de votre fidélité et de votre dévouement. Nous avons trouvé tout à fait convenables les sentiments insinués de piété que vous exprimez et les vœux que vous faites pour que, débarrassée des liens qui l'enchaînent au dehors, Notre Souveraineté puisse se déployer en toute liberté pour le bien de l'Eglise tout entière, dont la divine Providence nous a confié le gouvernement. Car dans vos lettres Nous n'avons pas seulement connu votre religion, Nous avons aussi apprécié votre prudence et votre gravité.

Vous avez très bien discerné, en effet, le développement des maux qui ont fait perdre au Siège apostolique sa souveraineté temporelle, et tout le dommage que cause à la société et le trouble qu'apporte à l'Etat l'impunité laissée aux ennemis de l'Eglise. Dans les tristesses et les appréhensions que nous cause la vue de ces maux, c'est pour nous une consolation et une joie que les hommages que vous nous rendez et les adresses que vous nous envoyez, et qui concordent admirablement avec ce qu'ont fait en ce genre nos vénérables frères les évêques catholiques. Notre grande espérance, c'est que, si les secours humains ont jusqu'ici trompé votre attente, vos prières ne peuvent manquer de nous obtenir le secours de Dieu, qui tôt ou tard donnera la victoire sur leurs ennemis acharnés à l'Eglise et à cette chaire de Saint-Pierre.

En vous remerciant grâce pour les témoignages de dévouement que vous nous donnez et en demandant pour vous l'abondance des biens célestes, nous vous accordons du fond du cœur, à vous et à tous les citoyens de Québec qui

Léon J. R. J. Hamelin, Hôpital-Général de Québec